

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	29.09.2015	09:40		DEAS
	Annule et remplace			

Auteur(s): PopVertsSol	Lié à:
Titre: Amendement au projet de loi sur l'appui au développement économique	ad 15.019
<p>Contenu:</p> <p>Art. 8 bis (nouveau)</p> <p>Conditions et charges</p> <p>¹L'octroi de subventions est assorti à des conditions et charges <u>sociales et environnementales</u>.</p> <p>²<u>Le Conseil d'Etat fixe les critères par voie d'arrêté.</u></p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Daniel Ziegler	
Autres signataires (nom, prénom)	
Doris Angst	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER